

BTSA Aménagements Paysagers

Par apprentissage



Durée : 2 ans

- 64 semaines en entreprise du paysage
- 40 semaines à l'établissement scolaire (CFA)

Prérequis / Modalités d'accès

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus à la date de signature du contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (bac)
- Les candidats respectant les critères précédents devront participer à une journée de positionnement avec **tests et entretiens individuels**.
- Le candidat retenu sera accepté uniquement si celui-ci a trouvé une structure d'accueil auprès d'un **maître d'apprentissage**, avant l'entrée en formation.
- La maîtrise de la langue française est nécessaire.
- Être inscrit (e) sur Parcousup.

Diplômes / attestations et modalités d'évaluations

Diplôme d'État (délivré par le Ministère de l'Agriculture), niveau BAC +2 de niveau 5 obtenu à partir :

- D'un contrôle continu en cours de formation
- D'épreuves finales : expression socio-économique et épreuves professionnelles
- Formation certiphyto (utilisation des produits phytosanitaires)

Objectifs

Le BTSA Aménagements Paysagers a pour objectif de former de futurs professionnels à la conception, la réalisation et la gestion des aménagements paysagers. La formation permet aux apprenants l'aptitude à la conduite, la planification, la coordination et la gestion technico-économique d'un chantier d'aménagements paysagers. Le BTSA est également une ouverture sur le monde social et professionnel ainsi que la construction d'un projet personnel et professionnel.

Aptitudes

- Développement d'aménagements paysagers
- Conduite d'opérations techniques d'aménagements paysagers
- Organisation du travail et encadrement de l'équipe
- Gestion technico-économique des activités
- Communication professionnelle

Compétences

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Élaborer un projet d'aménagement paysager

Contenu de la formation

- **Enseignement général** : Technique d'expression et de communication, économie générale et d'entreprise, mathématiques professionnelles, langue vivante, éducation culturelle, éducation physique.
- **Enseignement professionnel** : Techniques de conception, implantation et construction, chiffrage et planification, gestion technico-économique, maintenance des aménagements, écologie et végétal.
- Visites techniques, études de projets, conférences, cas concrets en entreprise
- **Découvertes pluridisciplinaires** : relevé par drone, initiation à l'apiculture, permaculture, ...
- **Séjours d'études**

Méthodes mobilisées

- **Visites et interventions pros**
- **Cas concrets, projets pédagogiques, concours**
- **Une formation à l'utilisation des produits phytosanitaires (certiphyto décideur)**
- **Des découvertes pluridisciplinaires et innovante (drone, apiculture)**
- **L'accès à des logiciels professionnels d'infographie et de gestion**
- **Un ensemble d'équipements professionnels liés à la formation**

Accessibilité

- Établissement accessible aux personnes en situation de handicap

Vers quels métiers ?

- Chef d'entreprise
- Conducteur de travaux
- Chef de chantier, chef d'équipe
- Paysagiste / Ouvrier qualifié
- Collaborateur en bureau d'études
- Responsable technique en collectivités ou entreprise

Poursuite d'études

- Certificat de spécialisation (CS)
- Autre BTS
- Licence professionnelle
- Parcours d'ingénieur / Master